

FNPPSF



FÉDÉRATION NATIONALE DES
PÊCHEURS PLAISANCIERS
ET SPORTIFS DE FRANCE

Pêche Plaisance

La revue de la Plaisance et de toutes les Pêches en mer

Bulletin d'information officiel de la FNPPSF

Trimestriel N°23 Septembre 2009

**La dorade
Grenelle de la mer
Fabriquer ses plombs**



**Le défi méditerranéen
La coquille saint-jacques**

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- Actualités Nationales P 6 à 10
- Zoom sur les régions P 11 à 20

REPORTAGES PÊCHE PLAISANCE

- Les antifoulings (suite) P 22 & 23
- Comment fabriquer ses plombs P 24 & 25
- No kill au Cap P 26 & 27
- Tuteur du défi méditerranéen P 28
- Pêche de la dorade P 29
- Les différentes allures d'un voilier P 30
- Les écluses à poissons P 31
- La coquille St-Jacques P 32
- Fabrication de cordages P 33

DIVERS

- Belles prises P 34
- Brèves maritimes P 35
- Nécrologie P 35

VIE DES PORTS ET GENS DE MER

- Riec s/Belon P 36
- Palavas-les-flots P 37
- Le CAPS P 38
- Lesconil - Pempoul - Dunkerque P 39
- Anglet - Port Barrier P 40
- Bourgenay - St-Cyprien P 41
- Carantec - Les Loups de Mer P 42
- Fouesnant - Héraude P 43
- Le Becquet - Dièlette P 44
- Binic - Saint Quay Portrieux P 45

AU PÊCHEUR GOURMAND

- Maquereau court-bouillonné P 46

"Déclarons la pêche de la mer libre et commune à tous nos sujets
auxquels nous permettons de faire, tant en mer que sur les grèves".

(Déclaration Royale d'Orléans 1687)

Editorial

La pêche de loisir en mer en sursis...

➤ A l'issue des tables rondes du Grenelle de la Mer, l'idée d'un permis de pêche en mer a finalement été repoussée. Grâce aux nombreuses actions de notre fédération et malgré les multiples dysfonctionnements constatés (voir l'article consacré à ce sujet dans ce même numéro), la raison aura donc fini par l'emporter. Je tiens personnellement à remercier tous ceux qui ont contribué à cette décision faisant ainsi preuve de sagesse et d'un réel sens des responsabilités. Il nous reste maintenant à construire et favoriser l'émergence d'une pêche récréative responsable en s'appuyant sur les concepts retenus dans la Charte Mer. Beaucoup d'entre vous agissent déjà dans ce sens et sont soucieux de la protection de la ressource et de l'environnement. Malheureusement, il subsiste une minorité de pratiquants qui ne respectent rien, qui agissent au su et vu de tous et qui jettent le discrédit sur l'ensemble de notre activité. Cet amalgame entre braconniers au demeurant peu nombreux et une majorité de pratiquants respectueux de la réglementation en vigueur perdure ; il a été très régulièrement utilisé par nos principaux détracteurs, notamment dans le cadre du Grenelle, sans que nous ayons pu vraiment en dénoncer toute la perversité faite d'y être représentés.

Ceux qui continuent à penser qu'un permis apporterait une quelconque amélioration se trompent profondément sur la nature du problème. Dans le cadre des réunions de travail qui vont se dérouler dès septembre, nous aurons l'occasion de le dire et de prouver le bien-fondé de nos affirmations. Nous n'avons pas pu le faire dans le cadre du Grenelle et nous le regrettons. L'ensemble des plaisanciers que j'ai l'honneur de représenter se sont sentis méprisés et continuent à éprouver un réel et légitime sentiment d'amertume et de colère... Il va pourtant bien falloir revenir à une plus grande sérénité et accepter de s'écouter pour finalement parvenir peut-être à mieux se comprendre. C'est bien dans cet état d'esprit que nous allons aborder les prochaines réunions qui devraient avoir lieu en ce début d'automne. La mise en place de la Charte Mer devrait servir de cadre à ces prochaines réunions et contribuer ainsi à l'établissement d'un dialogue constructif et objectif. L'éradication de ce fléau que constitue le braconnage et l'affirmation d'une pêche récréative responsable et durable sont à nos yeux les principales priorités des deux années à venir...

Je voudrais aussi remercier les organisateurs du Défi Méditerranéen (voir article dans ce même numéro) qui m'ont si gentiment invité. J'ai été ravi d'y participer et d'apporter le soutien de notre fédération à cette manifestation exemplaire. Un grand merci aussi aux représentants des nombreux pays européens présents qui ont accepté de se rencontrer dans le cadre de cet important événement et qui ont pu ainsi échanger et définir ensemble quelques axes de travail essentiels pour les années à venir (voir communiqué dans ce même numéro).

Conscients des enjeux des années à venir, nous avons dès le lendemain des tables rondes du Grenelle lancé une campagne d'affichage destinée à sensibiliser l'ensemble des pratiquants...

Plaisanciers et pêcheurs plaisanciers, il est plus que jamais important de se rassembler. Les conclusions plutôt positives du Grenelle de la Mer ne doivent pas cacher les menaces qui nous guettent et qui figurent clairement d'ailleurs dans les compte-rendus officiels. Rassemblons-nous pour être mieux représentés et écoutés et travaillons ensemble pour une pêche récréative responsable et durable.

Je lance aussi un appel solennel à tous les pêcheurs à pied en mer. Ne restez pas isolés, regroupez-vous et venez nous rejoindre : la FNPPSF est la seule fédération à vous avoir vraiment défendus face aux attaques persistantes et souvent non fondées perpétrées sans preuve et sans véritables données scientifiques objectives.

Je voudrais aussi m'adresser à tous ceux qui nous ont déjà rejoints et leur demander de participer avec nous à ce formidable rassemblement si important pour l'avenir de notre activité favorite. Fixons-nous chacun comme objectif de convaincre d'ici cette fin d'année au moins une personne, un ami, un voisin de ponton, un pêcheur en mer de vos connaissances de nous rejoindre très vite, avant qu'il soit trop tard avant que nos rêves et nos libertés nous soient définitivement confisqués... Il y a urgence à se regrouper de manière à être encore mieux entendus. Je compte sur vous...

Jean Kiffer,
votre Président National

www.fnppsf.fr

fnppsf@wanadoo.fr

PÊCHE PLAISANCE N°23 - SEPT. 2009

Bulletin de liaison de la FNPPSF

Directeur de la publication : Jean KIFFER

Assistante : Muriel JOURDREIN

FNPPSF

BP N°14

29393 QUIMPERLÉ Cedex

Tél./ Fax 02 98 35 02 81

Ont collaboré :

Guy PERRETTE
Jean LEPSGOUCHET
Christian SAINT-JALMES
Loïc RIVOALLAN
Annick DANIS
Paul VINAY
Alain THERET
Alain BAYAERT
Guy VERMERSCH
Jean-Claude CHAULET
Jean TANFOUAIS

Landry METRIAL
Patrick CARIQU
Thierry CARRE
Michel LE BRIS
Jean-Claude MEISS
Serge SOLER
Philippe BARMUTA
Hugues ANDRIEU
Serge TALLEC
Pierre GEFFRAY
Jacques SOHIEZ

Photos :

Jean-François Le Roux

Fabrice Le Borgne

<http://www.flickr.com/photos/fabriceleborgne/>

Reproduction partielle ou totale interdite sauf autorisation. Les informations contenues dans le bulletin sont libres et engagent le signataire de l'article. Sans signature, elles engagent l'Association. La publicité engage l'annonceur.

Commission paritaire N° 05.12.685896
ISSN 249-9630 - Dépot légal juin 2008

Prix : 2,75 €

Tirage : 16 500 exemplaires

Mise en page Imp. de l'Atlantique 02 98 60 70 43
Concarneau

